

LA BELGIQUE SOUS LA DOMINATION FRANÇAISE (1792-1815)

DUMOURIEZ

DANS LES

ACQUISITION
N° 018542

JEMAPPES

Ci-Devant Pays-Bas Autrichiens

PAR

Le Major Eugène CRUYPLANTS

Ancien Président du Comité Belge du monument français à Waterloo
Lauréat de l'Académie française
Chevalier des ordres de Léopold et de la Légion d'honneur
Officier de l'Instruction publique.

*Ouvrage écrit en collaboration
avec M. Winand AERTS d'après les Mémoires du Général DUMOURIEZ
les études de M. Arthur CHUQUET, de l'Institut
les Documents inédits tirés des Archives
du Ministère de la Guerre de la République Française, etc., etc.*

LA DÉFECTION

TOME I

PARIS
LIBRAIRIE GÉNÉRALE DES
SCIENCES, ARTS ET LETTRES
5, rue Dante, 5

1912

Marie-Jeanne-Schellinck, née à Gand, le 6 avril 1757, était la fille de Bartholomé Schellinck et de Caroline-Thérèse Van Calenberghe. A l'âge de trente-cinq ans, elle s'engagea au 2^e bataillon de la Légion belge, que commandait le général Rosières (6 avril 1792) et c'est comme simple chasseur à pied qu'elle assista à la bataille de Jemappes où elle fut littéralement hachée de coups de sabre (2). Nommée sous-

(2) Douze coups de sabre : à l'avant-bras droit, à la racine du nez, à l'oreille gauche, au coronal, à l'occiput et plusieurs autres parties du corps. De plus, un coup de feu à la jambe gauche.

lieutenant à la suite, quatre jours plus tard, par le général Rosières, elle passa le 23 janvier 1794, avec les débris de son bataillon, dans le 4^e chasseurs-tirailleurs (lieutenant-colonel Gilles Collinet) formé le jour même par les représentants du peuple. Les états de service de Marie Schellinck portent qu'elle prit part aux campagnes du Nord et de Sambre-et-Meuse de 1792 à 1795, et c'est bien possible, mais dès le 12 décembre 1793 (22 frimaire an II) la Convention avait rendu un décret excluant définitivement les femmes des armées.

Ici on se perd en conjectures. Marie-Jeanne avait épousé un certain François-Emmanuel De Saegher qui lui donna une fille, Jeanne-Jacqueline, mariée elle-même en 1812, ce qui porte la date de sa naissance aux environs de 1793?

De Saegher était-il mort en 1795? Mais alors pourquoi Marie-Jeanne n'épousa-t-elle point celui qui fut pendant quarante-huit ans son ami fidèle, celui pour lequel il paraît certain qu'elle sollicita l'autorisation de suivre son bataillon : le lieutenant *Louis-Joseph Decarnin* (1), son compagnon d'armes depuis avril 1792?

En 1803 Marie-Jeanne réclama une pension du Premier Consul, et celui-ci donna l'ordre de faire le nécessaire, mais le dossier fut, paraît-il, assez long à établir, et ce fut seulement par un décret daté d'Osterode (Hanovre), le 25 mars 1807, que l'Empereur accorda à l'héroïne de Jemappes une pension de six cents francs.

Il est nécessaire d'ajouter — une fois pour toutes — que là se bornent les états de services de Marie-Jeanne. Elle n'assista pas, comme on l'a écrit, aux journées d'Austerlitz et d'Iéna, mais suivit la fortune de son ami Decarnin, lieutenant au 8^e léger, jusqu'en 1808, année où ce brave fut mis à la retraite.

Marie-Jeanne ne fut pas non plus décorée par l'empereur. C'est là une autre légende, reposant uniquement sur un brevet fantaisiste

(1) *Louis-Joseph Decarnin*, né à Lille le 11 janvier 1767; enrôlé au régiment de Bourbonnais le 26 août 1784; congédié le 10 avril 1790. Volontaire dans la Légion belge le 22 avril 1792, sergent-major le 1^{er} juillet et sous-lieutenant le 13 septembre 1792. Lieutenant au 4^e bataillon de chasseurs d'Anvers le 1^{er} janvier 1793, puis au 4^e chasseurs-tirailleurs le 23 janvier 1794; passé à la 30^e, devenue 8^e demi-brigade légère le 12 octobre 1795 (8^e léger en 1803); retraité pour blessures par décret du 7 janvier 1808.

La 8^e légère, formée en 1796 et commandée successivement par Brun de 1796 à 1800 et par Bertrand de 1800 à 1809, assista de 1796 à 1797 à la campagne de Sambre-et-Meuse, de 1798 à 1800, en Italie, au siège d'Ancône, aux batailles de La Trebbia, Novi, Coni et au célèbre siège soutenu dans Gênes par Masséna, de 1805 à 1809 à La Piave, Raab et Wagram.

que lui décernèrent « Les Anciens Frères d'Armes de l'Empire » (1). (La première légionnaire fut la veuve Brulon, décorée en 1851 comme lieutenant invalide) (2).

Le dossier de la brave Schellinck nous donne son signalement ; c'est hélas le seul portrait que nous ayons d'elle. Marie-Jeanne était une petite brune aux yeux bleus ; son visage ovale au menton rond encadrait une bouche moyenne et un nez aquilin. Elle était absolument illettrée.

Elle vécut à Menin jusqu'à l'âge de quatre-vingt trois ans et mourut chez son ami Decarnin qui se chargea du triste soin de déclarer le décès, comme le montre l'acte suivant, tiré des archives de cette ville :

« L'an mil huit cent quarante, le trente-un août, est décédée à Menin Marie-Jeanne Schellinck, particulière, âgée de quatre-vingt trois ans quatre mois, née à Gand, demeurant à Menin, fille de Bartholomé et de Caroline-Thérèse Van Calenberghe, décédés, veuve de François-Emmanuel De Saegher. Déclarants : Louis Decarnin, capitaine pensionné, âgé de soixante-quatorze ans et Philippe Vanstaen, âgé de trente-huit ans, domiciliés à Menin, non parents de la défunte.

(1) Nous avons eu sous les yeux ce curieux document d'après lequel Marie-Jeanne se trouvait à Arcole, où elle fut mise à l'ordre de l'armée, à Austerlitz, « où, étant blessée par un coup de feu à la cuisse gauche, elle fut reconnue pour son sexe » (sic), à Iéna, où elle fut nommée sous-lieutenant. « Le 30 juin 1808, âgée de 52 ans, souffrant horriblement de ses blessures, » le sous-lieutenant femme Schellinck se fit présenter à l'Empereur qui la » nomma chevalier de la Légion d'honneur et lui accorda une pension. » Napoléon détacha aussitôt la croix qu'il portait sur sa poitrine et la présenta » à l'héroïque officier. — Madame, lui dit-il, je vous fais 700 francs de » pension et chevalier de la Légion d'honneur. Recevez de ma main l'étoile » des braves que vous avez si noblement conquise. — Puis, se tournant vers » ses officiers : — Messieurs, leur dit-il, inclinez-vous respectueusement » devant cette femme courageuse, c'est une gloire de l'Empire (sic). » Que d'imagination !

L'article suivant retrouvé dans le *Journal du Département de l'Escaut* par notre ami feu M. Prosper Claeys, l'érudit historien gantois, s'il n'éclaircit pas l'histoire assez obscure de Marie Schellinck, nous donne du moins quelques détails intéressants. Il est daté du 27 novembre 1812. L'héroïne de tant de légendes venait donc de célébrer le vingtième anniversaire de Jemappes.

« L'Administration vient de faire choix d'une Rosière qui sera dotée le jour anniversaire de la bataille d'Austerlitz et du couronnement de Sa Majesté. Ce sera Mlle Jeanne-Jacqueline de Saeger-Schellynck (sic) née en cette commune. L'époux qu'elle s'est choisi est un jeune et brave militaire, couvert d'honorables cicatrices et naguère réformé. Il se nomme Pierre-Paul Steenbrugghe, aussi natif de cette ville. La Rosière, outre les vertus de son sexe et les qualités qui la distinguent, inspire en outre un intérêt non moins vif, en ce qu'elle est la fille de M^{me} Marie-Jeanne de Saegher, née Schellynck. Cette femme courageuse qui, émigrée en 1792 avec son mari, s'enrôla avec lui dans le 2^e bataillon des Belges au service de la France, sous le commandement du général Dumonceau, et se trouva à Lille pendant le bombardement. A la bataille de Jemappes, elle fit des traits que ses chefs surent distinguer. Elle y reçut treize blessures dont plusieurs étaient

dangereuses et fut nommée lieutenant sur le champ de bataille. Quelque temps après, le 2^e bataillon des Belges fut incorporé dans le 8^e d'infanterie légère. En qualité de lieutenant, M^{me} de Saegher-Schellynck fit six campagnes en Italie, et fut faite prisonnière de guerre à Rome, par l'armée napolitaine. Echangée au bout de deux mois et rentrée dans son bataillon, elle fit quatre campagnes en Dalmatie. Enfin, pensionnée en 1807, elle reçut à Venise, au nom de S. M. l'Empereur et Roi, le brevet de sa pension qui est de 667 francs, et dont elle jouit encore au milieu de ses concitoyens, non moins estimable dans la vie privée par sa conduite qu'elle ne l'était aux camps par sa bravoure et sa bonne tenue. »

N'est-ce pas exquis? Et notez que Marie-Jeanne, après avoir « fait des traits » à Jemappes, suivit simplement le sort de son ami Ducarnin dont le *Journal du Département de l'Escaut* lui attribue, dans un but facile à comprendre, les campagnes et les états de service!

Et M. Prosper Claeys fait suivre cet article des commentaires suivants : Si Marie Schellinck avait été décorée de l'étoile des braves, le *Journal de l'Escaut* n'aurait pas manqué de le rappeler.

D'autre part, M. Joseph Durieux, secrétaire de la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur, a bien voulu nous faire part des recherches exécutées par lui et d'après lesquelles Marie-Jeanne Schellinck dite « le sergent de Jemappes » n'a jamais fait partie de la Légion d'honneur.